

Image not found or type unknown



Bonjour je suis en contact apres 13 années avec ma fille sa mère

Par **camerone**, le **06/09/2008** à **14:09**

voilà ma question,rnen 1995 j'ai eu une petite fille que je n'ai jamais revu, jusqu'à ce que par miracle elle me retrouve via le net.rnjen suis tres heureux biensur.rnmon problème est le suivant, sa mère m'a fait passé pour mort depuis toutes ses année.rnque puis je faire.rnmerci pour votre aide

Par **domi**, le **06/09/2008** à **15:01**

bonjour ,rnVous dites que sa mère vous a fait passer pour mort , mais à l'époque, aviez vous pris la peine de contacter le JAF pour obtenir un droit de garde, un droit de visite et d'hébergement? avez vous payé une pension alimentaire pour cette enfant? Certes la mère a eu tort d'agir ainsi , mais si dés le départ vous aviez saisi le JAF, vous n'auriez pas non plus perdu votre fille de vue !rnDomi